



**Monsieur le Président Directeur Général  
d'ALBIOMA Tour OPUS 12-  
LA DÉFENSE 9  
77, ESPLANADE DU GÉNÉRAL DE GAULLE  
92914 LA DÉFENSE CEDEX**  
À l'attention de M. Frédéric MOYNE

POM, le 07/06/2024.

**Objet : Situation sociale / allongement de la période du préavis du 08.02.24**

Monsieur le Président,

Dans le prolongement d'un échange téléphonique ce 06 juin, entre vos représentants et notre coordinateur ;

La CGTR, la CGTG et la CTGM constatent une situation de blocage des nécessaires négociations, notamment à la suite de l'introduction avec persistance par ALBIOMA de préalables pour négocier.

Nous vous indiquons donc notre commune volonté à débloquent les indispensables négociations par la facilitation, sous l'entremise des préfectures de nos territoires, sans exclusion d'aucun des points de notre plateforme de revendications.

Pour cela, nous vous indiquons prolonger le préavis en date du 08 février 2024, sous la nouvelle période suivante :

**Du samedi 17 février 2024 à 00h00 au vendredi 29 novembre 2024 à 24h00 inclus.**

Sous cette volonté commune de nos Organisations Syndicales, nous indiquons expressément suspendre uniquement nos actions syndicales pouvant compromettre la production d'électricité, durant les négociations sous facilitation et dans l'attente de la fixation des modalités de la facilitation attendue, sous les meilleurs délais que nous estimons ne pouvant dépasser le dimanche 30 juin 2024.

La CGTR, la CGTG et la CTGM réaffirment ainsi leur détermination à voir s'installer un dialogue social plus respectueux de l'histoire de nos territoires, de nos entreprises, des agents ayant démarré nos centrales et des agents venus les rejoindre, pour à leur tour, participer à l'essor de nos entreprises.

C'est cet état d'esprit qui anime la CGTR, la CGTG et la CTGM, dans le respect de tous et chacun, sans qu'il ne soit jamais rendu possible, le déni de nos histoires communes, des préjudices en découlant et le rôle de chacun.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président d'ALBIOMA, à l'assurance de notre haute considération.

**Le Délégué Syndical CGTR IEG  
ALBIOMA BOIS-ROUGE**



Joël DIDAT

**Le Délégué Syndical CGTR IEG  
ALBIOMA LE GOL**



Mickaël BOUILLOX

**Le Délégué Syndical  
CSEM-CGTM ALBIOMA  
GALION**



Harry LEGARES

**Le Délégué Syndical FE-CGTG  
ALBIOMA LE MOULE**



Jimmy THELEMAQUE

Pour copie :

Au Préfet de la Guadeloupe

Au Préfet de la Martinique

Au Préfet de la Réunion